

(1)

(N^o 95.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 16 MAI 1870.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1871.

*(Voir les N^{os} 59, 98 et 191 de la Chambre des Représentants et le N^o 82 du
Sénat.)*

Présents : MM. le Baron GRENIER, faisant fonctions de Président; BISCHOFFS-
HEIM, le Baron VAN CALOEN, ZAMAN et FORTAMPS, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations pour l'exercice de 1871 ne présente qu'une aug-
mentation de 85 francs sur celui de 1870; cette différence insignifiante est
applicable au Budget de la Chambre des Représentants.

Votre Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, vous
propose l'adoption du Budget des Dotations pour 1871, fixé à la somme glo-
bale de fr. 4,390,982-25.

Pour le Président,
Baron GRENIER.

Le Rapporteur,
FORTAMPS.